

<b>Contribution annuelle des familles</b>	Tarif de base : 355 €	
	Tarif solidaire A : 370 € Tarif solidaire B : 390 €	
	<i>Les familles qui choisissent un tarif solidaire permettent de contribuer à une aide individualisée pour d'autres familles.</i>	
<b>Réductions de contribution annuelle</b>	5 % par enfant (pour 2 enfants) 10% par enfant (pour 3 enfants ou plus)	
<b>Pause méridienne : repas et surveillance</b>	Occasionnel : 6.30 € Demi-pensionnaire : 5.65 €	
<b>Réduction sur les repas</b>	Une subvention peut être accordée en fonction du quotient familial pour les familles de Rennes et St Jacques. Dossier à demander à la rentrée au secrétariat et à retourner en septembre.	
<b>Garderie du matin 7 h30 / 8 h15</b>	1.35 €	
<b>Garderie / étude soir</b>	16 h 45 / 17 h 45 : 2.50 €	17 h 45 /18 h 30 : 2.25€
<b>Majoration dépassement</b>	Après 18 h 30 : 8 € par demi-heure entamée.	
<b>Cotisation annuelle (caisse d'entraide)</b>	12 € / an	
<b>Cotisation A.P.E.L (volontaire) (Tarif 20/21 non actualisé)</b>	22 € / an (inclus abonnement au magazine « Famille et éducation ») <i>Les familles ne souhaitant pas cotiser à l'association de parents d'élèves doivent en faire la demande par écrit en septembre.</i>	
<b>Forfait animations / sorties pédagogiques et projet sportif</b>	40 € / an	
<b>Fichiers individuels élèves (variable selon les classes)</b>	Refacturés au prix d'achat	

